
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Henri-Charles-Chrétien Zeiss.*

MESSIEURS,

Par requête en date du 20 novembre 1843, le sieur Zeiss demande la naturalisation ordinaire.

Il expose, et il résulte des pièces du dossier qu'il est né à Lobenstein, principauté de Reuss (Saxe), le 30 mars 1813; qu'il a servi au 11^e régiment d'infanterie belge, depuis le 21 avril 1833 jusqu'au 12 septembre 1836, en qualité de musicien gagiste, et ensuite, en la même qualité, au régiment des guides, du 22 septembre 1836 jusqu'au 19 janvier 1843, époque à laquelle il a été congédié pour expiration de service.

Le pétitionnaire est, depuis le 30 mars 1842, professeur de trompette au conservatoire royal de Bruxelles, et la commission administrative de cette institution se plait à rendre hommage au zèle et au talent fort remarquable et hors ligne dont il ne cesse de faire preuve.

Il résulte en outre des renseignements recueillis que sa conduite a toujours été à l'abri de tout reproche tant dans sa patrie que dans notre pays.

Les autorités ont émis un avis favorable sur sa demande.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.